

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne ; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

A quoi tiennent parfois les destinées d'un pays ?

Souvent à rien, presque rien ; quelquefois à l'intervention intéressée et maladroite d'un vague agent beylical.

Personne n'ignore plus aujourd'hui de quelle façon lamentable M. Flandin conduisait le char tunisien qu'il aurait précipité dans le gouffre s'il n'avait été déboulonné malheureusement un peu tard pour nos finances.

Mais alors que la nomination de M. Lucien Saint était presque officielle, le décret préparé pour être soumis à la signature du président de la République, ce n'est pas sans surprise qu'on apprenait par le canal de la « Dépêche » que Son Altesse le Bey avait envoyé un message au président de la République pour lui demander le maintien de M. Flandin en Tunisie, or, jamais, d'après une source sûre, le souverain n'aurait rien envoyé de semblable.

L'émotion que souleva dans toute la Tunisie l'annonce de ce message fut considérable aussi bien chez nos compatriotes que chez les étrangers et les tunisiens, non pas que M. Flandin fut indigne de cette marque d'estime, mais parce que certains démolés beylicaux-flandindonesques n'étaient ignorés de personne et qu'on voyait dans cette démarche une intrusion de la dynastie dans les affaires intérieures du pays protecteur qui pouvait nuire aux bonnes relations qui doivent exister entre la Cour beylicale et le gouvernement de la République. L'incident n'eût cependant pas de suite fâcheuse même pour le coupable comme cela aurait eu lieu en d'autres temps et fut bientôt oublié de part et d'autre, après un échange de mutuelle confiance démontrant de la façon la plus certaine que S. A. le Bey était demeuré complètement étranger à la malencontreuse démarche.

Mais qui, alors, avait pu se permettre d'intervenir ainsi au nom du Souverain ? Quel audacieux avait pu mettre en avant le nom du Bey ? En cherchant bien, il ne serait peut-être pas difficile d'en découvrir l'auteur et le concours, en la circonstance, du général Kaïrallah, serait très précieux. Nous demandons qu'on y fasse appel pour éclaircir le mystère qui ne peut rester dans les ténèbres. Une fois connu, l'auteur devrait être chassé de l'entourage du souverain avec tous les honneurs dus à son rang, non pas en lui faisant un pont d'or sous forme d'un caïdat important ou autre, mais flanqué à la porte et destitué à jamais de toutes fonctions, en agissant autrement ce serait vouloir garder le loup dans la bergerie, un homme qui joue du tambour pour nous servir d'une expression indigène ou pour mieux dire qui fait l'âne pour avoir du son sans s'inquiéter de ce qui pourra advenir de fâcheux.

Et cet homme qui a joué du « tambour » sur le dos du souverain et du résident actuel, qui aurait pu causer un préjudice grand et considérable à la Tunisie si le gouvernement de la République croyant à une intervention réelle du souverain avait pu accéder au désir prétendument exprimé par S.A. le Bey pourrait-il continuer à être ignoré de la rési-

BULLETIN A PROPOS d'un Tribunal de Commerce

On parle depuis quelque temps de la création d'un tribunal de Commerce à Tunis, on dit même que cette création serait très prochaine.

Nous nous demandons quelle sera exactement sa composition ? Sera-t-il, comme en France, composé de véritables juges consulaires élus par un collège électoral spécial ou de juges élus par les électeurs de la Chambre de Commerce ou simplement nommés par un ukase résidentiel tout comme les conseillers municipaux ? ou d'un président de carrière flanqué de deux juges et d'un juge suppléant appointés dérisoirement à raison de trois mille francs les premiers et deux mille le suppléant ? Ce serait de la plaisanterie.

A quoi rimerait cette innovation ? Sans doute à faire des économies de bouts de chandelle sur le dos des magistrats de carrière et nous n'apercevons pas bien ceux de nos compatriotes assez libres de leurs mouvements pour consacrer plusieurs jours par semaine à juger les innombrables litiges commerciaux pour la modique somme de deux cent cinquante francs ou cent soixante six par mois, pas même les appointements des chaouchs habitués à tendre la main.

Non, vraiment, l'innovation ne serait pas heureuse ni reluisante pour les titulaires et l'on ne comprend pas que des appointements aient pu être prévus pour une charge qui doit être purement honorifique pour ceux qui la briguent et n'ont nul besoin d'une amorce déguisée.

Malgré l'inscription au budget d'un crédit de huit mille francs laissons dormir encore quelque temps ce projet baroque et attendons des jours meilleurs. Il y a de plus urgentes et utiles questions qui appellent l'attention de nos dirigeants et demandent une prompt solution aussi utile que la levée de l'état de siège dont la population honnête, paisible et tranquille s'accommodait parfaitement.

Mais l'ami Duran qui est aussi paisible, honnête et tranquille que n'importe quel bon bourgeois n'était plus de cet avis. Le voilà satisfait. A lui la palme.

A PROPOS de la désaffectation du cimetière juif de l'Avenue de Londres

Nous ne pensions pas produire autant d'émotion dans la population juive de notre ville en reproduisant le communiqué officiel de la commission municipale d'Oudjda — avec un d messieurs les typos — relatant le don fait à la ville par la communauté juive de cette ville d'une parcelle de l'ancien cimetière juif désaffecté pour y édifier une vespasienne.

Cette note a valu à notre ami Ganouna, directeur de l'« Egalité », une avalanche de lettres de récriminations, alors qu'il était complètement étranger à la rédaction et à la publication de cet article, qu'il n'a connu que bien après la sortie de la « Petite Tunisie ».

Au surplus, pourquoi toutes ces récriminations ? Ou la désaffectation est possible ou elle ne l'est pas ? comme dirait M. de la Palice.

La Communauté d'Oudjda en cela d'accord avec Jacques Bahar admet la désaffectation, les juifs de Tunis ne l'admettent pas. Qui a tort, qui a raison ?

N'étant pas juif nous ne sommes pas qualifiés pour donner une opinion motivée mais il doit y avoir quelque chose à Paris — autrement qualifié que les savants de Tunisie — pour nous renseigner sur un chapitre qui a déjà fait couler bien trop de flots d'encre.

Ce qu'il y a de certain c'est que la Municipalité de Tunis a besoin d'un tout petit morceau du cimetière juif pour mettre en état le boulevard Roustan, et sans l'abandon, gratuit ou payant, de ce terrain, la ville achèvera ou laissera en l'état le boulevard dont des milliers de personnes, — les neuf dixièmes juives — réclament l'achèvement.

Nous conseillons donc aux meneurs de ne pas heurter plus longtemps les aspirations d'une ville et de consentir tout comme la communauté d'Oudjda à la cession de la parcelle nécessaire à la mise en état du boulevard Roustan.

dence et demeurer près du souverain ?

Il faut qu'on le cherche et qu'on le trouve, il faut qu'on lui règle son compte sans retard.

NOS ÉCHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha ?

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

La tournée résidentielle

Si nous nous étendions sur la tournée résidentielle, nous ne ferions que répéter ce que les quarante et un journaux tunisiens ont déjà publié, après notre excellent confrère et ami Tillot — normand comme M. Saint — qui seul a eu l'honneur de faire partie de la caravane — sur le voyage résidentiel qui paraît s'être accompli sans accroc ni panne et qui touche à sa fin car après-demain, mardi, M. Lucien Saint et sa suite seront à Sousse, la jolie capitale du Sahel, où le sénateur Gallini prépare une brillante réception.

Le Résident a écouté beaucoup de discours, noté des vœux et des doléances. Il n'en est pas, à notre avis, d'aussi légitimes que ceux exprimés par M. Dabrigeon, à Gabès.

Cette ville faisait autrefois un grand commerce avec le Soudan : d'importantes caravanes la visitaient chaque année, et sa renommée s'étendait bien loin dans toute l'Afrique centrale, aujourd'hui plus rien ou presque plus rien, le néant, le vide, la mort.

Cependant elle pourrait et devrait être le grand port phosphatier de la Tunisie puisqu'elle n'est qu'à 138 kilomètres de Gafsa, alors que Sfax en est à 205 et quelles rampes à grimper pour arriver à Sened !

Nous ne savons qui de M. Pavillier, alors directeur général des Travaux publics, ou de M. Wirioth, le constructeur éminent, a choisi Sfax comme port d'embarquement, il faut avouer que le choix n'était pas heureux ; celui de Gabès eût été bien préférable.

La faute est encore réparable car on sera un jour ou l'autre amené à construire une ligne partant de Gabès pour Gafsa qui desservira les riches gisements de la région et en longeant l'oued Gafsa pourra aller vers d'autres gisements.... plus loin. Mais ce ne sera pas demain, on peut nous croire ; nous n'avons pas d'argent pour entreprendre un pareil travail qui demande aujourd'hui la bagatelle d'une centaine de millions.

M. Dubourdieu

On annonce le passage de M. Dubourdieu, directeur général honoraire des Finances, auquel nous sommes heureux d'adresser nos plus affectueux souhaits de bienvenue.

Les scandales !

On parle en France de nombreux scandales : des rhums, des grains, de la liquidation des stocks, des cuirs et autres.

Des arrestations ont été opérées, d'autres sont sur le point de l'être ; un député est à la Santé, un président de tribunal de commerce sous les verrous à Valence, un général au Cherche-Midi et un sous-intendant à la citadelle de Grenoble.

Il n'y a qu'en Tunisie où l'impunité semble acquise à des mercantis accusés publiquement dans les journaux pendant de longues semaines, d'avoir volé DIX MILLIONS à l'Etat !

S'ils sont innocents pourquoi ne demandent-ils pas aux tribunaux le soin de venger leur honneur outragé, s'ils sont coupables pourquoi ne les poursuit-on pas ?

Aux départs

On annonce le prochain départ pour France de M. Leneveu, inspecteur principal de la Cie du B.-G. qui prend sa retraite.

Nous ne le laisserons pas partir sans lui faire part des regrets que nous éprouvons de le voir quitter la Tunisie et des vœux que nous formons pour sa santé et celle de Mme Leneveu.

Kola Sport... Stimule

Le Sénateur Gallini à Tunis et Sousse

Sousse le reçoit triomphalement

Arrivé de grand matin à Tunis, par le Duc d'Aumale, le sénateur de la Corse était attendu par Mme et le colonel Felici, ses belle-sœur et beau-frère et de nombreux amis parmi lesquels nous avons remarqué : MM. le substitut Dalloz ; François Portelli, président du Syndicat du Djebel Trozza ; Versini, greffier ; Susini ; Fieschi ; Guénier, avocat, rédacteur en chef du Journal de Tunis ; Peloni, ancien délégué à la Conférence Consultative ; Binhas, bâtonnier de Sousse ; Simon Zana, conseiller municipal de la capitale du Sahel ; notre Directeur, etc. etc, qui, après avoir félicité chaudement le Sénateur, l'accompagnèrent jusqu'au Tunisia-Palace où il prit un peu de repos, la traversée ayant été très dure, avant de recevoir de nombreuses visites, réservant à tous l'accueil aimable et sympathique que ses amis connaissent bien.

Après un déjeuner intime avec sa famille les visites recommencèrent jusqu'au soir, tard.

Le départ pour Sousse avait lieu le lendemain matin, il devait s'effectuer partie en auto jusqu'à Bir-bou-Rekba, partie en chemin de fer jusqu'à Sousse, malheureusement une fâcheuse panne ne permit pas à l'auto de rattraper le train néanmoins l'arrivée eût lieu à la minute même où le train entrant en gare, brillamment pavoisé, comme toute la ville, et ornée de guirlandes de feuillages et de fleurs du meilleur effet ainsi que l'arc de triomphe sur lequel on lisait en très grosses lettres : Hommage de la Ville de Sousse au sénateur Gallini.

Quand l'auto s'arrêta sur la place de la Gare, noire de monde, toutes les mains se tendirent vers l'élu de la Corse et une immense clameur s'éleva de cette foule en joie où les cris de : Vive Gallini, Vive le Sénateur, Vive la Corse alternaient, cependant que l'Harmonie française arrivée à l'instant même faisait retentir les accents de la Marseillaise, que la « Sahélienne », musique indigène locale, attaquait une marche brillante, que le canon tonnait, que les tams-tams et derboukas faisaient rage et que des femmes indigènes haut perchées sur les terrasses ou les remparts mêlaient leurs you-you aux applaudissements de cette foule heureuse du retour de son maire, après une si longue absence.

Un cortège se forma aussitôt qui put à grand-peine se frayer un passage jusqu'à l'arc de triomphe édifié au bas de l'avenue de la Gare où de nombreux bouquets furent offerts et les souhaits de bienvenue adressés au Sénateur par M. Guillemard, vice-président délégué de la Municipalité, Prat, contrôleur civil, Zaouche, caïd-gouverneur du Sahel, et d'autres personnes auxquels le Sénateur répondit sans cacher l'émotion qui l'étrégnait devant cette magnifique réception où toutes les âmes communiaient dans la joie, puis on se remit en marche jusqu'au domicile du Sénateur qui dut paraître au balcon où il remercia encore et encore ses administrés de leur inoubliable et affectueuse réception.

L'après-midi un vin d'honneur était offert au Marché, archi-comble et admirablement garni de tentures, de drapeaux, de feuillages et de guirlandes de fleurs, les dames avaient répondu en masse à l'appel des organisateurs, elles formaient comme la parure de cette belle réunion et elles n'étaient pas les dernières à applaudir les orateurs au nombre d'une dizaine environ, qui se succédèrent avant que le Sénateur prit la parole après que le président du Comité lui eût offert un bronze, représentant le Serment d'Annibal, pour remercier encore une fois ses concitoyens et concitoyennes dans un magistral discours que nous tenons à reproduire :

Mesdames,
Mes chers Concitoyens,

Il est, dans la vie des hommes, des heures douces, suaves où l'intensité des sentiments éclate dans une ivresse d'émotion que les paroles les plus avidement recherchées sont impuissantes à traduire.

J'éprouve, à cette minute, un attendrisse-

ment dont je pensais avoir déjà goûté et épuisé, ailleurs, tout le charme puissant.

Je vous remercie de m'avoir procuré la satisfaction suprême de constater que la sensibilité de l'âme humaine peut s'élever à des cimes que je croyais inaccessibles.

Aux organisateurs de ces fêtes somptueuses, à tous les habitants de la ville qui se sont si magnifiquement associés à un événement heureux de ma carrière politique, j'adresse les accents de ma reconnaissance infinie et profonde.

Mais, comment remercier tous les orateurs enthousiastes qui m'ont décerné tant de louanges, en s'appliquant à exagérer mes vertus et en évitant de faire la moindre petite allusion au moindre petit défaut de mon caractère, comme si la nature bienveillante m'avait doté des qualités et des attributs les plus séduisants ?

Pourquoi n'ont-ils pas rappelé, tout au moins, ne fut-ce que pour m'en corriger, les impatiences, voire les emportements dont j'ai donné, tant de fois, le triste et regrettable spectacle ?

Je souhaite, je désire que l'aveu public et humilié que je fais de mes fautes, puisse me valoir l'unanime absolution de tous ceux que j'ai blessés dans leur amour-propre ou lésés dans leurs intérêts.

Envoyé au Parlement par la confiance de mes compatriotes, je veux faire remonter jusqu'à vous, en grande partie, l'honneur de mon élection comme sénateur de la Corse.

Cette cité qui m'est si chère a été le berceau où j'ai sucé, avec l'amour du travail, le lait généreux qui entretient la vigueur de l'esprit ; c'est ici, que j'ai été saisi et dominé par la noble passion du bien public ; c'est ici, que j'ai grandi dans le souci constant de mériter l'estime des hommes ; c'est au milieu de vous, peuple laborieux, que j'ai formé mon âme aux âpres combats de la vie.

La Tunisie a été pour moi une marraine affectueuse ; je serai pour elle un filleul rempli de sollicitude et de dévouement.

Dès que j'ai eu l'âge de raison, j'ai voué à la République un culte dont la ferveur n'a fait que s'accroître avec les ans.

La France, meurtrie et démembrée, à la suite des revers d'une guerre dynastique, a cherché son salut sous l'égide de la liberté.

Edifiée sur les ruines des régimes déchus, la République a retrouvé, dans une victoire prodigieuse, tout son prestige et toute sa gloire.

Aimons donc la République ; aimons-la jusque dans toutes les hardiesses de la démocratie ; défendons-la, surtout au moment où la France est en train de forger le nouveau destin du monde et de décorer la paix de toutes les grandeurs et de toutes les conquêtes de la civilisation, afin que l'humanité, affranchie des cruautés barbares, puisse s'acheminer, lentement, mais sûrement, vers l'idéal de fraternité universelle qui cessera d'être utopique, le jour où, dans tous les pays, la République aura arraché des mains de la tyrannie, le sceptre de la Souveraineté.

Je bois aux femmes de Sousse qui ont apporté à ces réjouissances populaires l'éclat printannier de leur grâce et de leur sourire.

Je bois à la France et aux Nations alliées, couvertes de lauriers d'une victoire commune.

Je bois à la République toujours progressive mais toujours harmonieuse, et, tous ensemble, pieusement recueillis, saluons de notre admiration et de notre reconnaissance éternelles, les Héros de la guerre, ensevelis dans les grands tombeaux des martyrs de la Patrie.

Ce discours est couvert d'applaudissements et à son départ de la salle du marché, M. le sénateur Gallini est l'objet d'une touchante manifestation de sympathie, chacun tenant à honneur de l'approcher et de lui serrer la main.

L'Harmonie française prêtait son concours et fit entendre les morceaux les plus choisis de son répertoire.

Le soir, la ville était brillamment illuminée et l'Harmonie française se faisait encore applaudir, tandis qu'au Casino municipal une troupe d'amateurs obtenait des bravos nourris et répétés avec l'« Arlésienne », que le Sénateur voulut bien honorer de sa présence, puis un bal suivit jusqu'au matin.

Le dimanche matin la série des fêtes commençait par une fantasia échevelée à laquelle assistèrent des milliers d'indigènes avides de ces réjouissances où parle la poudre, puis on alla prendre l'apéritif à la « Grande Brasserie du Commerce » parfaitement parée, ensuite tous les apéritifs, musique en tête, accompagnèrent le Sénateur chez lui, où il dut encore paraître au balcon.

Tout l'après-midi se passa en réjouissances nombreuses et diverses, avec bataille de confettis, le soir illuminations féériques du port, des bateaux et de la

ville, concert au Square et finalement un grand bal clôture cette belle fête sans précédent dans les annales de la coquette Cité et sans lendemain probablement.

Nous avons remarqué avec plaisir que tous les navires ancrés au port, et ils étaient nombreux, avaient mis le grand pavois voulant prendre part à la joie générale : le soir, ces navires étaient tous brillamment illuminés, le coup d'œil était féérique.

En un mot, et pour finir, le Sénateur peut être justement fier des témoignages éclatants de sympathie qu'il a reçus de toute la ville et qui prouvent, non pas en quelle haute estime, mais la véritable affection qu'il a su inspirer à ses administrés français, étrangers, indigènes ou israélites.

Les organisateurs de cette brillante réception et notamment MM. Orsetti et Balossy, qui se dépensèrent sans compter, la presse locale : l'Avenir et le Sahel, qui prêtèrent leur concours, les musiques, les sociétés diverses Maccabi ou autres, la police, la gendarmerie, tous méritent des éloges.

Nous ne voulons pas terminer ce récit des deux belles journées de fêtes auxquelles nous avons assisté, sans exprimer au sénateur Gallini la joie que nous avons éprouvée de voir toute une ville le fêter si chaleureusement et si affectueusement.

SUITE DES ECHOS

Instituteurs poursuivis

Le Tribunal correctionnel de Draguignan dans son audience du 2 courant a jugé les instituteurs du Var, poursuivis pour affiliation au Syndicat national des Instituteurs de France et des Colonies. Malgré une habile plaidoirie de l'avocat essayant de démontrer l'incompétence du Tribunal et demandant d'attendre le statut des fonctionnaires, a condamné les huit prévenus composant le conseil d'administration du syndicat des instituteurs du Var, à 50 francs d'amende et solidairement aux dépens.

Ainsi, partout en France, où cependant les syndicats sont autorisés, les instituteurs sont poursuivis et condamnés, il n'y a qu'en Tunisie où les syndicats sont constitués en violation des décrets qu'ils peuvent fonctionner !

Etrange ! Etrange ! !

Amélioration du Service maritime entre Alger et Marseille

Notre ami M. Morinaud, député de l'Algérie, avait demandé à la Compagnie Transatlantique, de fixer le départ des paquebots d'Alger à midi, de façon à arriver à Marseille le lendemain, dans l'après-midi.

Le directeur de la Compagnie Transatlantique vient d'informer M. Morinaud que cette décision a été prise et qu'elle a son application depuis le 15 mars, pour les paquebots *Timgad* et *Lamoricière*.

Sans demander les mêmes vitesses pour nos services maritimes postaux, les Tunisiens seraient reconnaissants à M.

Dal Piaz, l'éminent Administrateur de la Cie Cie Transatlantique, de vouloir bien retarder le départ du mercredi de Marseille pour Tunis à 5 ou 6 heures du soir de façon à permettre aux voyageurs de ne pas manquer le bateau, ce qui arrive assez fréquemment si l'on pas pris la précaution d'arriver la veille à Marseille où l'on est écorché vif par les maldrins qui opèrent dans cette ville devenue le refuge des malfaiteurs du monde entier.

KORBOUS - La Côte du Soleil
Directeur du service médical M. le Dr SCHOULL. — Location d'appartements. — Brochures, prix des hôtels et Etablissement thermal au siège social, 50, rue de Naples, Tunis.

Transports par voitures automobiles « Berliet » très confortables, 4, avenue de Carthage. S'y adresser pour tous renseignements.

Restaurant caché de 1^{er} ordre tenu par Procaccia.

Petites Nouvelles

Les Phosphates. — Exportation des phosphates au port de Tunis du 21 au 31 mars. A destination de :

L'Italie 7944 tonnes ; de l'Angleterre 8573 tonnes ; de la France (Nantes) 1000 tonnes.

Récapitulation du mois de mars : Italie 26.819 tonnes ; Angleterre 14.113 tonnes ; France 3.600 tonnes !!! Belgique 2.850 tonnes.

Mariage. — Nous apprenons le mariage de Mme Mary Licari, fille de notre ami M. Emmanuel Licari, avec M. Georges Bastenti, industriel forestier à Ghardimaou.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

NOS SERVICES MARITIMES

M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande vient d'informer M. Morinaud que M. Dal Piaz, président de la Cie Transatlantique, lui a remis les statuts de la nouvelle société qui sous le nom de « Société Maritime Postale » et comprenant avec les Compagnies maritimes actuelles qui desservent l'Algérie les réseaux ferrés suivants : Midi, P.L.M., Etat-Algérien, Bone-Guelma Tunisien, se propose d'assurer les communications maritimes entre la France, l'Algérie et la Tunisie dans les conditions déterminées dans la convention dont le texte a été remis à M. Rio.

Le sous-secrétaire d'Etat va constituer une Commission chargée d'examiner les propositions qui seront également soumises aux Assemblées algériennes dans leur prochaine session.

C'est à cette nouvelle société que seront cédés les huit navires commandés par l'Etat et qui doivent entrer en ligne dans 18 mois au maximum formant avec les cinq autres déjà en service ou qui vont y être, la belle flotte impatientement attendue par l'Afrique du Nord.

FERIANA. — Depuis près de 2 ans un service de transports automobiles s'est créé entre Fériana et Tébessa. Ce service répondant à une nécessité et le trafic des voyageurs et des marchandises allait croissant. Bien que l'état de la piste qui relie ces deux villes fut précaire un service régulier avait lieu tous les deux jours. On pouvait sans être déçu se diriger sur Fériana pour y attendre l'autobus.

En septembre 1920, les pluies survenues emportèrent la route au bord de l'oued sur environ 60 mètres entre Fériana et Thelepte. L'auto dut donc s'arrêter à Thelepte en attendant les réparations. Or dans ce centre il n'existe ni hôtel ni restaurant, il fallut loger à Fériana et s'y nourrir et faire au moins deux fois par jour le trajet à pied entre Thelepte et Fériana pour surveiller le départ de l'auto qui n'ayant plus pu assurer la poste par suite de cette rupture ne fit plus que des services irréguliers.

La réparation de la route revêtait un caractère d'urgence, il paraissait d'ailleurs logique de faciliter les relations entre l'Algérie et la Tunisie par cette voie, mais les démarches des intéressés ne purent vaincre l'apathie de l'Administration. Ce n'est que le 1^{er} mars courant que les travaux de réfection ont été mis en adjudication. Espérons qu'ils seront rapidement poursuivis. Serait-ce trop demander que de prier le Service des Ponts et Chaussées de mettre sérieusement en état la piste qui relie Fériana et Tébessa par Bou-Chebka ?

Brevet Tunisien N° 1597

La Compagnie des bouchages hermétiques Simplex, à Paris, propriétaire du brevet tunisien N° 1597, du 10 juillet 1919 pour : Appareil domestique pour servir le couvercle des récipients, désire entrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'ad. à M. Raymond Valensi, Ingénieur-Conseil à Tunis, 20, rue de Russie.

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

Ce qu'il faut lire :

LA GUERRE ILLUSTRÉE

de 1914
par GABRIEL HANOTAUX
Membre de l'Académie Française

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arys". — Fournitures complètes pour couturiers et corsetières.

Chlorée du Nord

A la Belle Rouennaise

Agents dépositaires :
Boullier & Para
12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Siège Social : 29, r. de la Bienfaisance, Paris
En vente dans toutes les bonnes maisons

PARIS-CADEAUX

TUNIS — 6, rue d'Italie — TUNIS
Téléphone 16,50
Argenterie — Cristallerie — Porcelaine
Grand Choix de Lustres

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé ?
Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison

GIUSEPPE BUX

12, Avenue Krantz — SOUSSE
GROS & DETAIL

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX) et toutes opérations de Banque

COFFRES - FORTS

Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux taux suivants :

à 1 mois 3.60 o/o - à 6 mois 4.50 o/o - à 3 mois 4 o/o - à 1 an 5 o/o.

Pour tous vos imprimés

adressez-vous à
l'Imprimerie
la "Renaissance"

Maisons Recommandées

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussé (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie, en face la Poste — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellanti, négociant, rue de France Soussé (Tunisie) — Adresse télégr. : Mohamed Ellanti - Soussé.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz MAUD Euvé, 70, Av. Gambetta, Hyères (Var).

Entreprise Générale des Travaux Electriques. — A. Minaud et Fils, ancien Auctourier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste, — S. Attal, 15, rue d'Italie (en face la Poste) Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques, etc.

Dépôts coloniaux : Borg frères, 11, rue des Glacières - Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix de gros — Produits de Premier choix.

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures — J. Zeitoun, 2, rue d'Italie — Expéditions pour tous pays.

Les GALERIES PARISIENNES — Alphonse L. Licari, pp^{re}, 1, Place Pichon - Soussé — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Atteiler de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{re}.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — G. Viazzi, propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama (diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier), 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Manufacture de Chaussures de Luxe — M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers - Fontes - Aciers - Métaux — Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux Publics - Articles de ménage - Eclairage et chauffage — Maurice Azerm, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia — Entrepôts : rue Jean Le Vacher — Télégrammes : Azerm-Tunis Téléphone 8.43.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourae (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussé (Tunisie) — Consommations de premier choix - Liqueurs de marque.


Le Gérant : E. LUMBRICO

Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira-Tunis

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères,
Optique médicale, Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiates.
Conditions avantageuses pour Sociétés,
Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

Chaux Hydraulique et Ciment

PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 Réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPE.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2900.

S^{te} F^o des Chaux et Ciments du Bon-Kornine

Société anonyme au capital de 100.000 fr.
USINE A HAMMAM-LIF (Téléph. 6)
Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :
77, Avenue de Carthage — TUNIS
(Téléphone 5.84)

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 78 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE

Prêts hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banques, Escompte, Recouvrements, Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises, Garde de titres, Paiement de coupons, Paiement télégraphiques, Chèques et lettres de crédits sur tous pays, Location de coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes, Un an à 4 ans 5 o/o.
Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus « Vacuum Mobiloil »

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce, — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »
(17^{me} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Tracteurs Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS (Tél. 1.68)